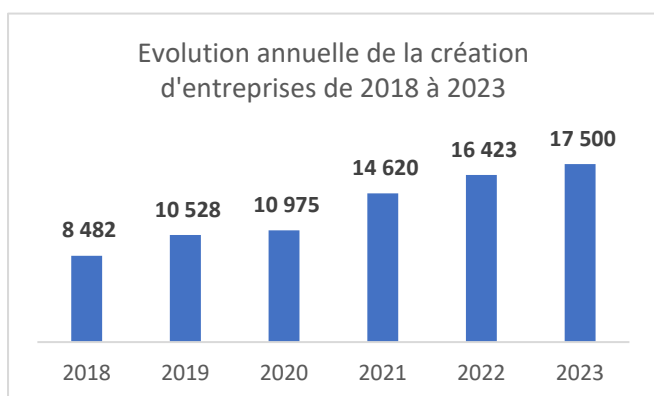


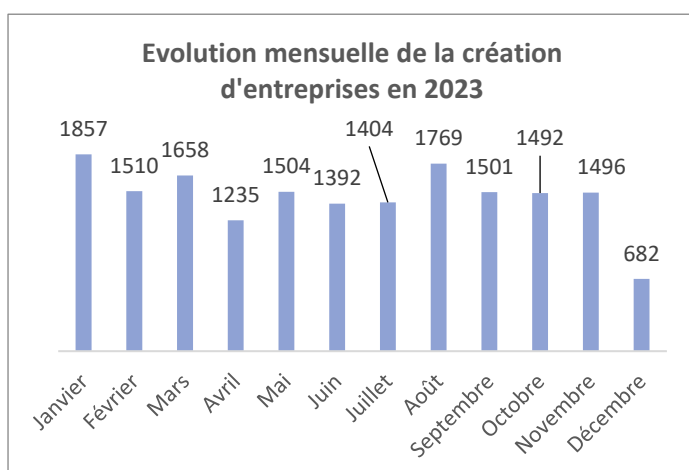


Synthèse de création d'entreprises en 2023

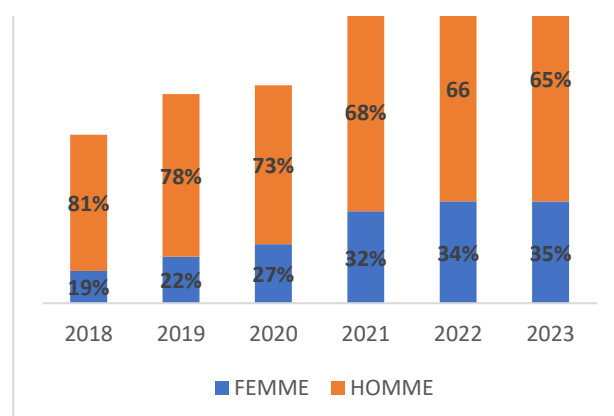
Ce document représente le rapport de synthèse sur la création d'entreprises en République de Guinée en 2023 au cours de laquelle **17 500 entreprises ont été formalisées**, également une étude comparative sur l'évolution des créations sur les cinq (5) dernières années s'y retrouve.



Sur les 5 dernières années nous avons observé une augmentation moyenne annuelle de 21 % du nombre d'entreprises créées passant ainsi de **8 482** créations en 2018 à **17 500** en 2023.



Sur pratiquement tous les mois de l'année 2023 exceptés décembre 2023, nous avons franchi la barre de mille (1000) entreprises créées. La moyenne mensuelle étant de **1 458** créations.



La part des femmes dans la création d'entreprises, pour l'année 2023, s'élève à **35%** contre **34%** pour l'année écoulée.

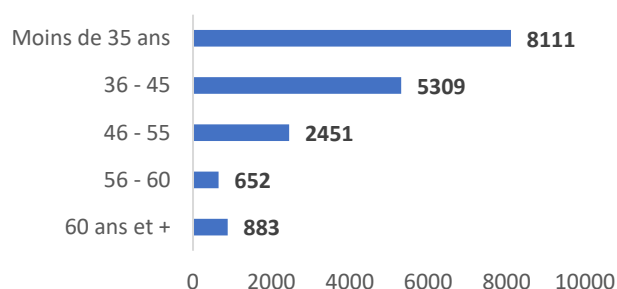
Chiffre de création par forme juridique 2023 :

Forme juridique	Nombre d'entreprises	Part
GIE	16	0,09%
IND	12565	71,80%
SA / SAU	111	0,63%
SARL / SARLU	4593	26,25%
SAS / SASU	127	0,73%
SCI / SCP	22	0,13%
SUCC	66	0,38%
BR / BL	0	0,00%
TOTAL	17500	100%

Parmi les entreprises créées en 2023, **71%** sont des établissements (IND) ce qui s'explique par la simplicité de sa création avec un coût moins élevé, **26,25%** des SARL/SARLU, etc.



Création par classe d'âges en 2023



Lors de la création, près de la moitié (**46%**) des promoteurs ayant créé leurs entreprises en 2023 sont des jeunes de moins de 35 ans.

Création mensuelle d'entreprises Décembre 2022 vs Décembre 2023 par APIP MOBILE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2022	54	53	58	41	48	112	48	54	81	81	72	48	750
2023	94	65	68	77	63	71	88	41	41	49	71	28	756

Forme juridique	2022	Jan - Décembre 2023	Genre	2022	Jan - Décembre 2023
IND	703	715	Femme	228	196
SARL/SARLU	47	41	Homme	623	560
Total	750	756	Total	750	756

Interprétation : Ce graphique nous montre la tendance de création d'entreprise par l'APIP MOBILE avec **756** entreprises créées cette année par rapport à **750** l'année passée.

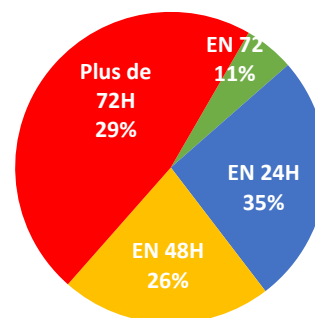
Création par origine du promoteur 2022 VS 2023

ORIGINE	2022	2023
GUINEE	15035	16073
RESTE DE L'AFRIQUE	685	816
ASIE	451	363
EUROPE	162	177
AMERIQUE	78	60
OCEANIE	9	11
TOTAL	16420	17500

Conclusion : Durant l'année 2023, **17 500** entreprises ont été formalisées à l'APIP qui représente l'objectif fixé en début d'année, malgré quelques événements majeurs qui ont impacté la création à savoir : les remous politiques, l'arrêt momentané du bus APIP Mobile, quelques pannes techniques liées au système SYNERGUI, les pannes d'électricité et informatique. L'atteinte de ce résultat a été possible grâce à la motivation sans faille des équipes du GU et des PLI avec la facilitation et simplification des procédures de création. Cela a permis une augmentation annuelle d'un taux moyen de **21%**. Près de la moitié des nouvelles entreprises créées (**46%**) sont gérées par **des jeunes de moins de 35 ans**. Pour ce qui est des délais de traitement des dossiers, nous observons une célérité dans le traitement des dossiers cette année, grâce au renforcement de l'équipe du Préposé Greffe, la maîtrise du système par les agents avec moins de soucis de connexion avec les impôts. L'APIP pourrait créer encore plus d'entreprise et atteindre l'objectif de créer en moins de 24H si elle arrivait à réaliser les activités ci-dessous :

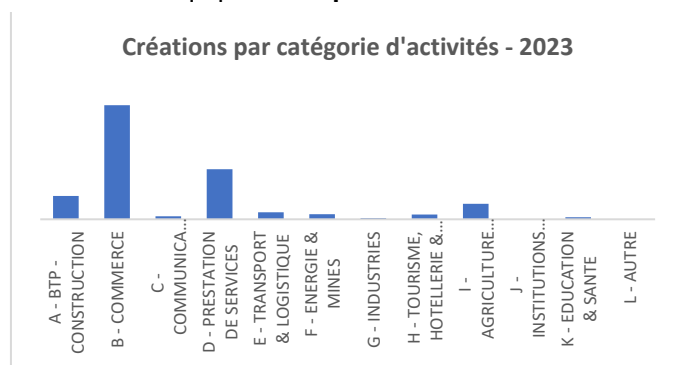
- La digitalisation complète de la création d'entreprise passant par l'interconnexion de l'APIP aux autres structures
- La mise en place de la signature électronique ;
- Regrouper au sein de l'APIP, les différents acteurs intervenants dans le processus de création d'entreprise.

Délais de traitement des dossiers en 2023



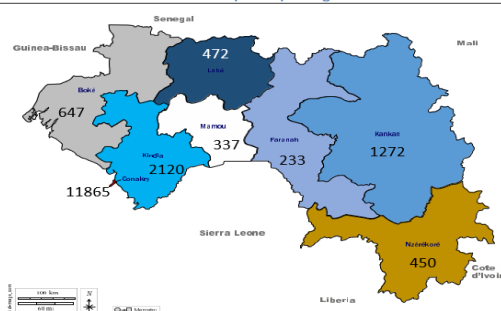
Interprétation : Nous observons que **71%** des dossiers soumis à la création d'entreprises en 2023 ont été traité dans le délai c-à-d en moins de 72H contre **29%**, ce qui s'explique par le renforcement de l'équipe du Préposé GREFFE.

Créations par catégorie d'activités - 2023



Interprétation : Sur le graphique ci-dessus, nous observons que les entreprises évoluant dans les secteurs du **COMMERCE**, des **Prestations de services** et du **BTP-CONSTRUCTION**, sont les plus représentés parmi les entreprises créées en 2023.

Localisation des nouvelles entreprises par région : en 2023



© 2023 APIP. Tous droits réservés. Ce document est confidentiel et ne doit pas être diffusé sans autorisation écrite de l'APIP.